



## COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE

PV N° 24 - REUNION DU 25 FEVRIER 2019 à 18 H 00

### Membres du bureau Présents

**VICTORIN** Thierry - **CAYOL** Albert - **MERILLE** François - **HIGHT** Muriel -  
**JOSEPH** Sonia - **ELINA** Raymond - **AZIZI** Mustapha - **DUJON** Maurice -  
**SILEBER** Rolande

### Membres du bureau Absents excusés

**FONTAINE** Marcel - **ELIMA** Patricia - **AMOSIE**  
Victor- **JEAN MARIE** Steve- **PASCAL** Thierry -  
**LINDOR** Jean Pierre- **MANDE** José Marc

### ORDRE DU JOUR :

- désignation des arbitres pour les matchs de la semaine à venir,
- entretien avec M. MANDE Laurent suite au match de samedi 23 février au stade Georges CHAUMET,
- enregistrement de deux courriers reçus,
- contrôle des feuilles de match,
- mot du président de l'UNAF.

#### • désignations des arbitres pour la semaine à venir •

La CRA a validé sans réserve les désignations pour la semaine à venir.

#### • entretien avec M. MANDE Laurent •

Sur demande de l'intéressé, la CRA a reçu **M. MANDE Laurent** suite à la rencontre de samedi 23 février entre les équipes du CSCC et du FC Oyapock.

#### • courrier reçu du président de l'Olympique de Cayenne •

La CRA a reçu un courrier du président de l'Olympique de Cayenne. Ce dernier souhaite être reçu par la CRA. Une suite favorable lui est donnée. Il est donc invité à la réunion du 11 mars 2019 de 18h15 à 18h30. Il pourra être **accompagné de 2 personnes** de son choix.

#### • courrier reçu de M. CAROUPANAPOULLE •

La CRA a reçu un courrier de **M. CAROUPANAPOULLE Steven**. La CRA va le convoquer afin de l'entendre au même titre que **M. SOW**, le lundi 18 mars 2019 à 18h15.

#### • désignation d'un arbitre pour accompagner la sélection U17 en Martinique et la sélection U14 au Surinam •

La CRA a désigné **M. LEMKI Thierry** pour accompagner la sélection U17 en Martinique sur le tournoi **Paul CHILAN** du 6 au 10 mars.

**M. COUCHY Cédric** accompagnera la sélection U14 au Surinam du 6 au 10 mars.

#### • Feuilles de match •

La CRA a vérifié les feuilles de matchs du WE passé. Le président demande aux arbitres d'être plus rigoureux quant aux points suivants :

- **informations d'en-tête** : n° match, compétition, journée du tour, date, heure...
- **noms et numéro de licence des arbitres**,
- **sanctions administratives** (avertissements ou exclusions),
- **signature de l'arbitre**
- **participation du joueur au match ou non participation...**

Le président demande aux arbitres de **ne jamais prendre la feuille de match pour la déposer à la ligue**. En effet, les clubs peuvent être sanctionnés (pertes de points, match perdu...) si la feuille de match n'arrive pas à temps à la ligue.

Même **en match de coupe, c'est le club recevant qui a la responsabilité d'envoyer la feuille de match à la ligue**.

#### Arbitres présents

**MILOCK** Alex - **MANDE** Ludovic - **SOW** Khaly - **FABIEN** Jean Claude - **LEOPOLDIE** Yannick -  
**POMPONE** Berty - **ADA** Antoine - **CAVALIER** Werley - **BARONIAN** Jean René - **AZOR** Katia -  
**THERMIDOR** Jonathan - **GEORGES** Jean Marie - **MICHEL** Pierre - **NOEL** Luxon - **NARECE** Marc Elie -  
**MANDE** Jean Pierre

#### Arbitres absents excusés

**PINTIEVE** Renold

## COMPOSITION DES BANCS DE TOUCHE

Le Président **M. VICTORIN** rappelle les règles relatives à composition des bancs de touche. Il rappelle qu'un conseiller technique (*président de club par exemple*) peut être noté sur la feuille de match et venir à tout moment sur une rencontre d'une de ses équipes, même provisoirement et en cours de match. Il rappelle tout de même l'obligation d'être inscrit sur la feuille de match afin d'être identifiable par les officiels.

Le Président rappelle également que le nombre de personnes figurant sur la feuille de match est :

- 11 titulaires maximum,
- 3 dirigeants et un médecin si le club désire en inscrire,
- **les remplaçants doivent être obligatoirement inscrits sur la feuille de match avant le coup d'envoi** mais ne sont pas tenus d'être présents,
- **les titulaires doivent être présents avant le coup d'envoi**. S'ils ne sont pas présents et que le club souhaite tout de même que ce ou ces joueurs soient titulaires, ils ne doivent pas être inscrits sur la feuille de match au coup d'envoi. Dès leur arrivée, l'arbitre contrôlera l'identité du ou des joueurs en présence du capitaine adverse ou du dirigeant en match de jeunes, et complètera la feuille de match à la mi-temps ou après le match.

## DISTRIBUTION DES ECUSSENS AUX ARBITRES PRESENTS

Le Président a distribué les écussons aux arbitres présents.



## MOT DU PRESIDENT DE L'UNAF

Le président de l'UNAF rappelle la tenue de l'AG vendredi 01 mars dans les locaux de la ligue à partir de 19 heures.

## REGROUPEMENT DES ARBITRES FEMININES

Madame **JOSEPH** informe de la tenue d'un regroupement des arbitres féminines le samedi 9 mars à la ligue.

## LOI 4 : EQUIPEMENT DES JOUEURS

Le président rappelle la loi 4 : équipement des joueurs.

Cet équipement doit être :

- maillots ou chemisettes,
- chaussettes (doivent recouvrir les protège-tibias),
- protèges-tibias (doivent offrir un degré de protection suffisant),
- chaussures (les crampons ne sont pas obligatoires. Les joueurs peuvent jouer en chaussures de sport.),



### Équipement de base des joueurs

L'équipement de base d'un joueur comprend chacun des équipements suivants:

- un maillot ou chemisette – si le joueur porte un maillot de corps, les couleurs des manches de celui-ci doivent être de la couleur dominante des manches du maillot ou de la chemisette
- des culottes – si le joueur porte des cuissards, ceux-ci doivent être de la même couleur que la couleur dominante des culottes
- des chaussettes
- des protège-tibias
- des chaussures

## COMPTE RENDUS DES MATCHS DU WE



En fin de réunion, chaque arbitre a fait un compte rendu de son match. Certains collègues relèvent que certains collègues se permettent de faire des commentaires sur l'arbitrage pendant les matchs. Le président rappelle les arbitres à leur obligation de réserve et doivent éviter tous propos ou commentaires qui peuvent mettre l'arbitre en difficulté

**Accès au stade COUMBA – LUIGIER. Le stade était fermé dimanche matin alors que les arbitres et les équipes étaient présentes pour le match de catégorie U17 entre les équipes de ASC KARIB et le CSCC. La rencontre n'a pas pu être jouée.**

## RAPPORTS et FEUILLES DE MATCHS TRANSMIS A LA CRA

- La feuille de match relative au match CSCC – KFC du 24 février 2019 en catégorie U15 (coupe CTG)

Le Président a levé la séance à 20h45.

**Le secrétaire de séance**  
**AZIZI Mustapha**

**le Président**  
**VICTORIN Thierry**